



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

COMPTE RENDU -	
TITRE/OBJET	Lien ville/hôpital : Entrée/sortie n°2
DATE	12/06/2023
PERSONNES PRESENTES + FONCTION	Thierry GODEAU – Président de CME hôpital Romain TABARY – Vice-président de CME hôpital Pierre CHENU – Médecin de Médecine Polyvalente hôpital Patrick BENDIMERAD – Service psychiatrie hôpital Cédric TERRASSON – Aloha Taxi Emeline GONZALES – Aloha Taxi Suzanne MAY-DANDRIEUX – Vice-Présidente CPTS Aunis Sud Sylvie CORSIN – Trésorière CPTS La Rochelle Thomas GUEREMY – Secrétaire CPTS La Rochelle Elodie ZAMBONI – Coordinatrice CPTS La Rochelle Guillaume GAZONNEAU – MG Ile de Ré Olivier TANGUY – MG à St Xandre Eric DOLLFUS – Président CPTS Aunis Nord Laetitia CHARLES – Chargée de mission CPTS Aunis Nord
REDACTEUR DU COMTE RENDU	Laetitia CHARLES – Chargée de mission CPTS Aunis Nord
POINTS A ABORDER	<ol style="list-style-type: none">1. Transport sanitaire : audit en cours + trame entrée/sortie (report)2. Sous-groupe de travail : pharmacie point d'étape + expérimentation service gériatrie3. Groupe de travail : insuffisance cardiaque + SM + santé de la femme4. Outil de téléexpertise + projet médical du CH LR5. PRADO CPAM6. Rencontre CPTS Du Niortais (responsabilité populationnelle)
ELEMENTS ABORDES	<ol style="list-style-type: none">1. <u>Transport sanitaire : audit en cours + trame entrées/sorties</u> <p><u>Audit Bon de Transport :</u> Un second audit sur l'ensemble des bons de transports a débuté en juin 2023 par la société Aloha Taxi.</p> <p>Lors de la réunion 45 BDT étaient complétés, dont 26 incorrects :</p>



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

	Colonne1	Renseignements patient	Tampon prescripteur	Signature prescripteur	Case mal ou non cochée	Pas de date ou mauvaise date	Motif
fevrier 2023	SOMME	40	1	4	30	5	33
juin-23	SOMME	19	0	1	10	1	17
		Hôpital	Clinique	Libéraux (Mg et spé)	Autre hôpital		
fevrier 2023	Prescripteur	53	3	26	9		
juin-23		28	1	16			
		Hôpital	Clinique	Libéraux (Mg et spé)	Autre hôpital		
juin-23	Problème	20	0	6			

La case « renseignements patients » inclus nom + prénom + n° SS + adresse postale.

La question se pose sur les éléments devant être complétés par les médecins :

- Après vérification, seuls les NOMS et Prénoms du patient sont obligatoirement inscrits par le MG
- Le numéro SS et l'adresse doivent être complétés par le patient

Le motif d'ALD est difficile à obtenir, le MG peut avoir l'information en se connectant sur Améliepro (mais cela semble fastidieux). La société de transport précise que cette information est inscrite sur le bulletin de situation pour les dossiers de l'hôpital de La Rochelle (pas Rochefort) mais que l'ALD n'est pas forcément en lien avec cette hospitalisation.

Les MG précisent que les BDT établis par Speed Call sont obligatoirement complétés correctement (notamment renseignements patients et numéro de SS). La solution sera donc de mettre en place une solution dématérialisée à l'hôpital également. La problématique reste l'évolution du logiciel informatique.

Un rappel est fait quant à l'utilisation de Speed Call – Il est nécessaire de demander au patient s'il souhaite qu'un transporteur soit appelé en priorité ou non (son transporteur habituel). Il y aurait vraisemblablement un problème dans l'utilisation de l'outil au sein de l'hôpital par méconnaissance des fonctionnalités de la plateforme.

Décision : Mettre en place une réunion Speed Call incluant les ambulances pour faire le point sur l'article 80 (articles précisant que les transporteurs sont payés par l'hôpital et non par la CPAM), les transporteurs sanitaires, Isabelle BRIATTE (personne en charge de la gestion des sorties du CH LR).

Faire le point avec la CPAM sur des documents pédagogiques pouvant être mis à disposition des PS.



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

Un exemple est donné pendant la réunion : Surligner en rouge les éléments à compléter par les PS sur un BDT vierge.

Trame entrée/sortie :

Report de ce thème car absence de Mr Bouchut qui était en charge de répondre à cette partie.

2. Sous-groupe de travail : Pharmacie point d'étape et expérimentation service Gériatrie

Pharmacie point d'étape

3 réunions ont été réalisées depuis notre dernière rencontre. Mme Levraut – pharmacien conseil de la CPAM est désormais intégrée dans ce groupe de travail.

Chaque mois, la liste des médicaments en rupture médicamenteuse est transmise aux MG adhérents de la CPTS LR et à l'ensemble des contacts de la CPTS Aunis Nord. Sur demande de la CPAM, la diffusion de cette liste devra être améliorée afin de toucher uniquement l'ensemble des prescripteurs. Un travail va débuter en ce sens au sein des deux CPTS.

A venir :

1/ Rencontre Mr Xardel – directeur de la CPAM Charente Maritime – pour présenter le projet et lancer officiellement l'expérimentation dans le Nord du département. Un premier courrier lui a été transmis et a été accueilli positivement par ce dernier. La réunion est programmée en septembre 2023.

2/ Mr Vincent Marchive – Responsable du département Offre de Soins CPAM 17 sera désormais intégré lors de nos prochaines rencontres.

3/ Mr Philippe NATY DAUFIN – Pharmacien ARS Nouvelle Aquitaine a été informé de notre projet et souhaite en faire partie. Il sera donc convié à la rencontre organisée avec Mr Xardel et inclus lors de nos rencontres.

4/ La liste de diffusion sera transmise aux pharmaciens de l'hôpital

Point sur la conciliation médicamenteuse :

Thomas GUEREMY précise que la conciliation médicamenteuse est un processus très lourd pour les officines et peu rémunéré donc peu de pharmaciens la réalise.



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

A terme, le logiciel SEGUR installé sur l'ensemble des officines permettra d'assurer la sécurisation des ordonnances donc l'hôpital pourra directement les transmettre par voie électronique, cela dans un but de limiter les ordonnances falsifiées notamment.

Un point est également refait sur les ordonnances pour les médicaments arrêtés/suspendus/équivalence données... qui ne sont pas détaillées lors de leur impression. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Ce thème la pourra être un prochain thème pour nos réunions en lien avec les pharmaciens de l'hôpital. L'exemple pourrait être pris sur le service oncologie qui réalise aussi des CR de conciliation médicamenteuse.

Il est rappelé par le Dr Tabary, qu'une ordonnance est réalisée pour 5 jours environ et que le patient doit aller voir son MG à la suite de cette prise en charge. Cette ordonnance n'a pas vocation à être utilisée sur du long court.

Expérimentation service gériatrie

Une rencontre a été réalisée avec les médecins du service de Gériatrie le 2 mai dernier. Cette rencontre a permis d'aborder l'origine de la mise en place de l'expérimentation dans le service de médecine polyvalente.

Lors de cette réunion, plusieurs orientations ont été prises :

1. Expérimentation à 6 mois avec bilan à 3 mois (fin d'année 2023)
2. Lancer pour les patients en HDJ et entrées directes déjà suivis par le DAC (pas de création de nouveaux dossiers)
3. La secrétaire du service vérifie les dossiers ouverts avant l'hospitalisation
4. Dossier complété à la fin du séjour
5. Intégration de plusieurs médecins du service lors de notre rencontre avec ESEA le 12 juillet prochain

Il est rappelé que 85% des PS de ville utilisent l'outil PAACO GLOBULE.

3. Groupe de travail : insuffisance cardiaque + SM + santé de la femme

Insuffisance cardiaque



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

Un atypisme a été décelé sur le territoire de la CPTS Aunis Nord quant à la réalisation d'examen de surveillance en amont de l'hospitalisation (Créatinine, Kaliémie, Natrémie, peptides natriurétiques).

Nous souhaitons créer un sous-groupe de travail dédié à cette thématique afin d'augmenter le nombre de consultations obligatoires notamment. Dans ce sous-groupe nous souhaitons intégrer les cardiologues de l'hôpital + de la clinique et les cardiologues de ville. Une invitation sera prochainement diffusée. Dr Godeau valide l'intégration des cardiologues de l'hôpital. Il est également précisé que l'IC est souvent décelé trop tard malgré la « facilité » de détection des symptômes liés à cette pathologie.

Santé Mentale

Un groupe de travail a été créé par la CPTS La Rochelle incluant les CPTS Aunis Nord et Aunis Sud. Un annuaire des psychologues et psychiatres de ces 3 territoires est en cours d'élaboration et disponible en ligne via la page web suivante : cptslr.fr/santementale. Cette page web est accessible par les adhérents de la CPTS La Rochelle ; les 2 autres CPTS doivent voir comment elles diffuseront cet annuaire en sachant qu'il est à destination des professionnels de santé. Par ailleurs, la CPTS La Rochelle est en train de réfléchir à un nouveau projet concernant les troubles du comportement alimentaire.

Santé de la femme :

La CPTS La Rochelle a fait un annuaire des professionnels de santé libéraux réalisant des frottis, acceptant de nouvelles patientes et souhaitant apparaître sur une affiche à destination du grand public. Sur cette affiche, un QR code renvoie à la page web suivante : cptslr.fr/santefemme où les patientes retrouvent des informations complémentaires afin de pouvoir prendre un rendez-vous avec le professionnel le plus proche de son domicile car l'annuaire a été scindé par quartier. L'affiche est actuellement en cours de distribution sur La Rochelle dans les différents cabinets médicaux, centres sociaux, pharmacies, cabinets infirmiers, services hospitaliers.

Concernant l'affiche – Dr Dollfus demande s'il est autorisé de diffuser une liste nominative de MG. Elodie ZAMBONI - CPTS La Rochelle précise que l'accord a été donné par le conseil de l'ordre des MG. L'affiche sera mise à jour 1 fois par an. Le site internet et les pharmacies seront mis à jour dès que nécessaire.



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

Concernant la CPTS Aunis Sud, il est possible de transmettre la liste des patientes ayant besoin d'une mammographie aux MG. Un bémol est tout de même soulevé relatif à la capacité à faire des mammographies (manque de personnes formées).

4. Logiciel de téléexpertise + projet médical du CH LR

Logiciel de téléexpertise

Dr Godeau a rencontré le prestataire de l'outil Conex Santé, pas d'avis ni d'opinion particulière. Mis à part que l'outil Conex Santé propose un panel plus important qu'Omnidoc en termes d'outil type télé soins – télésanté, téléconsultation. Omnidoc ne propose que de la téléexpertise. Le modèle économique n'a pas été abordé. La CPTS précise que les modèles économiques sont difficiles à comparer car ne sont pas du tout construits de la même manière.

Dr Godeau demande si Omnidoc travaille avec Lifem afin de pouvoir directement intégrer les informations dans les dossiers. Nous nous rapprocherons d'eux pour avoir la réponse. Il devra également être abordé le sujet de l'hébergement des serveurs afin de s'assurer de la confidentialité des données.

L'intérêt reste d'avoir un seul et même outil pour les 4 CPTS (voir la CPTS de Rochefort) et l'hôpital de La Rochelle (voir l'hôpital de Rochefort).

Il est décidé d'organiser une réunion à la rentrée de septembre permettant de « mettre en concurrence » ces deux outils et prendre une décision. Un cahier des charges va être établi. Seront conviés à cette réunion les 4 CPTS + les médecins de l'hôpital + le service informatique de l'hôpital + les médecins de la clinique de l'Atlantique.

Dr Godeau précise qu'il existe désormais des logiciels adaptés à la bonne communication entre pairs et qu'il va devenir dangereux de ne pas les utiliser. Cela permettra également de valoriser financièrement les actes déjà réalisés par les deux parties (spécialistes et généralistes).

A l'heure actuelle il est rappelé qu'Omnidoc est en phase test sur les CPTS (Pour la CPTS Aunis Nord - 20 spécialités différentes sont inscrites - 41 spécialistes – 65 MG).

Projet médical du CH LR

L'objectif est de mieux articuler les actions ville/hôpital.



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

Un bilan est posé :

- 1/ La prévention est un sujet déjà bien travaillé
- 2/ Créer un projet pour les ordonnances de sorties (comme abordé précédemment)
- 3/ Créer un « pôle de santé publique » : qui aurait pour objectif d'ouvrir les projets de l'hôpital à la ville (par exemple la responsabilité populationnelle).

5. PRADO CPAM

La demande est faite d'inviter Mr MARCHIVE Vincent lors de notre prochaine réunion entrée/sortie programmée le 25 septembre prochain afin de faire le point sur les différents PRADO existants, leur mode d'activation et leurs objectifs. Seul le PRADO Gériatrie ne sera pas présenté car cette thématique est déjà mise à l'ODJ de notre groupe de travail Gériatrie.

6. Rencontre CPTS Du Niortais (responsabilité populationnelle)

La réunion a dû être annulée, elle sera reprogrammée avant la réunion du 25 septembre.

PREVISIONS/PROJECTION/ PERSPECTIVES

- 1/ Audit BDT à clôturer pour juin 2023
- 2/ Faire le point avec M. Bouchut sur la possibilité d'imprimer la macrocible de sortie + sur les informations présentes sur les ordonnances de sortie + sur les informations conservées sur le logiciel patient
- 3/ Faire le cahier des charges des outils numériques et programmer une soirée de présentation
- 4/ Inviter Mr Marchive pour une présentation des PRADO
- 5/ Organiser une soirée avant le 25 septembre sur la responsabilité populationnelle
- 6/ Organiser une rencontre avec le prestataire Speed Call
- 7/ Faire le point sur les informations présentes sur le bulletin de sortie (ALD)
- 8/ Inviter ADSTU
- 9/ Lancement des sous-groupes de travail IC et santé de la femme
- 10/ Lancer l'expérimentation PAACO GLOBULE en MP



COMPTE RENDU

Rédaction :
Validation :
Version :1
RH-CR-1

A RETENIR/ INFOS +